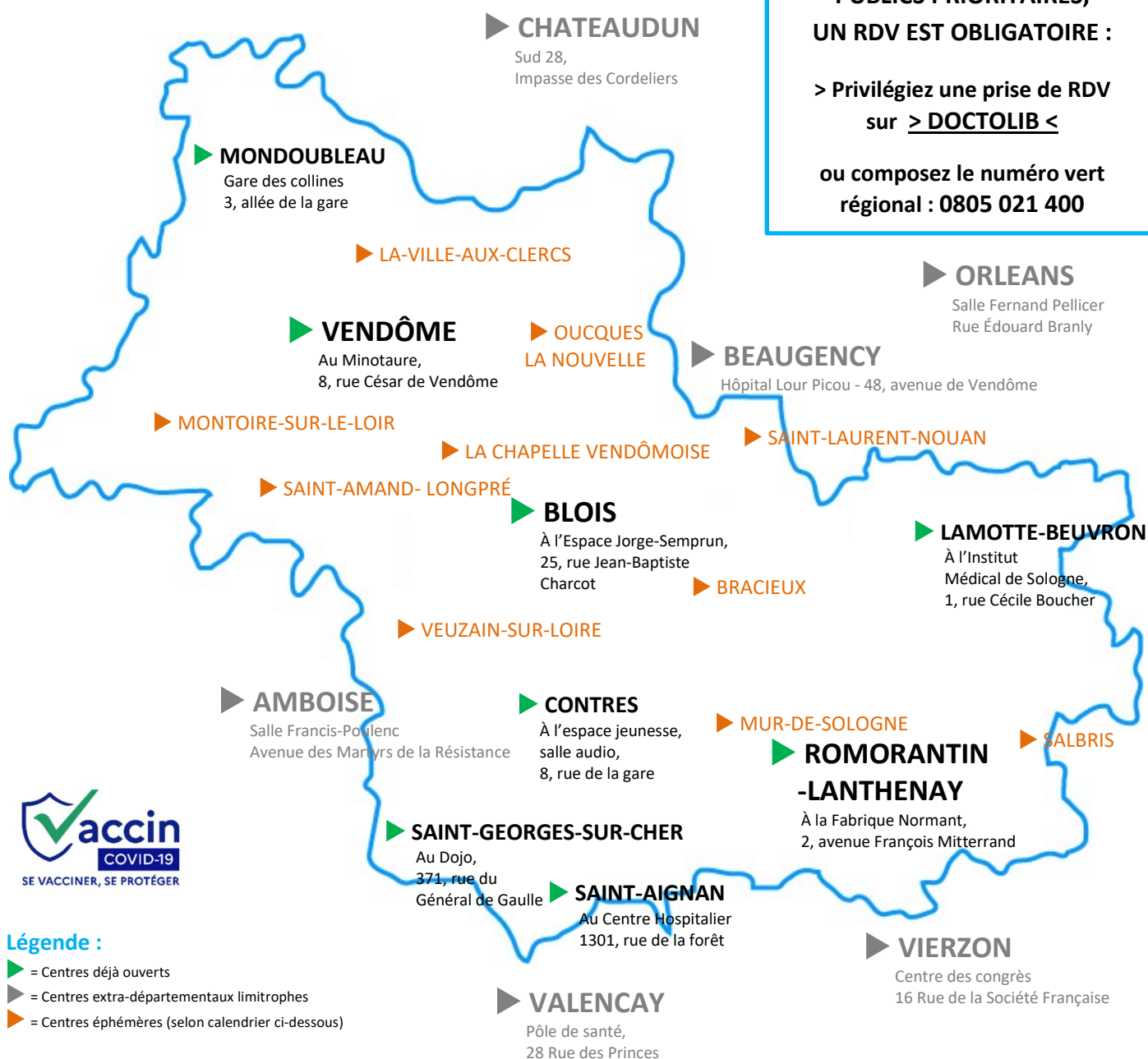


**PUBLICS PRIORITAIRES,  
UN RDV EST OBLIGATOIRE :**

> Privilégiez une prise de RDV  
sur > DOCTOLIB <

ou composez le numéro vert  
régional : 0805 021 400



**Légende :**

- ▶ = Centres déjà ouverts
- ▶ = Centres extra-départementaux limitrophes
- ▶ = Centres éphémères (selon calendrier ci-dessous)

**CALENDRIER**

**DES CENTRES ÉPHÉMÈRES**

- > lundi 22 février : Montoire-sur-le-Loir
- > mardi 23 février : Saint-Laurent-Nouan
- > mercredi 24 février : Saint-Amand-Longpré
- > jeudi 25 février : Bracieux
- > vendredi 26 février : Mur-de-Sologne
- > lundi 1<sup>er</sup> mars : Salbris
- > mardi 2 mars : La Chapelle Vendômoise
- > mercredi 3 mars : La-Ville-aux-Clercs
- > jeudi 4 mars : Veuzain-sur-Loire
- > vendredi 5 mars : Oucques La Nouvelle

**PERSONNES POSITIVES :**

**ALLONGEMENT DE LA PÉRIODE  
D'ISOLEMENT DE 7 À 10 JOURS**

Depuis le 22 février 2021, la durée d'isolement est portée à 10 jours pour tous les patients testés positifs quel que soit le virus du SARS-CoV2 considéré (variant ou non). La durée de la quarantaine pour les cas contacts reste à 7 jours après le dernier contact.

Compte tenu de la progression de la diffusion de variants plus contagieux sur le territoire, la Direction générale de la santé a renforcé et harmonisé les mesures d'isolement et de quarantaine.